
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 9 décembre 2015
14 h**

**Séance tenue le mercredi 9 décembre 2015
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, Mme Patricia Lattanzio, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauv , M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin et Mme Monique Vall e.

PR SENCE EN COURS DE S ANCE :

M. Jeremy Searle.

ABSENCES AVEC MOTIF :

M. Fran ois William Croteau, M. Benoit Dorais, M. Lionel Perez et Mme  milie Thuillier.

AUTRES PR SENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur g n ral
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le pr sident du conseil, M. Frantz Benjamin, d clare la s ance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

M. Benjamin souligne la pr sence, dans le hall d'honneur, d'experts du Centre de conservation du Qu bec qui proc dent   des relev s d' chantillons pour trouver les couleurs d'origine de cette enceinte de l'h tel de ville dans le but de proc der   sa restauration  ventuelle.

1 - P riode de questions du public

Le pr sident du conseil appelle le point « P riode de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>�</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Benoit	M. Denis Coderre (M. Francisco Miele)	Raisons de la d�mission de M. Michel Dorais, de Revenu Canada en 2006 / D�p�t de document
M. Joseph Pugliese	M. Luis Miranda (M. Michel Bissonnet)	Motifs invoqu�s pour l'absence de la webdiffusion dans les arrondissements d'Anjou et de Saint-L�onard

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Sonja Susnjar	Mme Manon Barbe	Projet Wanklyn – coût moyen d'une copropriété d'une valeur de 240 000 \$ sur le site 113.CA du projet / barème plus élevé que la moyenne pour être qualifiée de logement abordable / Dépôt de document
M. Francesco Moreno	Mme Monique Vallée (M. Richard Bergeron) (Mme Manon Barbe)	Questionnement du citoyen sur le fait que l'élue de LaSalle ne siège sur aucun comité / Étude sur l'avenue Dollard à LaSalle et exécution des travaux par le personnel de la Ville
<hr/> Un débat s'engage. <hr/>		
M. Gerardo Gennarelli	M. Denis Coderre (M. Francesco Miele)	Dossier de Michel Plouffe / Raison de la volte-face du maire dans ce dossier et délai de traitement
<hr/> Un débat s'engage. <hr/>		
M. Yves Daoust	M. Denis Coderre (M. Harout Chitilian) (Mme Manon Barbe)	Webdiffusion dans certains arrondissements via l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal / Absence de la webdiffusion dans l'arrondissement de LaSalle
M. Louis Langevin	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Paiement de taxes en 12 versements
<hr/> Un débat s'engage. <hr/>		

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des citoyens par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des citoyens close à 14 h 30.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Luc Ferrandez	M. Denis Coderre	Appel pour une véritable stratégie de développement économique pour Montréal
M. François Limoges	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Questionnement pour une saine gestion des ressources humaines dans le contexte du PQMO et de la grève de plus de 8 000 employés / Réaction du maire dans les médias
Mme Lorraine Pagé	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Recommandation 3 de la Commission de l'administration et des finances ayant trait à l'étude par ladite commission du budget du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de Sécurité incendie / Possibilité d'étude en commission mixte et modification de la Charte de la Ville de Montréal en conséquence

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Manon Barbe	M. Denis Coderre (M. Réal Ménard)	Sommes attendues par les arrondissements dans le cadre de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires / Déléguer aux arrondissements, en vertu de l'article 85.5, le pouvoir de confier la collecte des résidus alimentaires à des organismes
M. Sylvain Ouellet	M. Denis Coderre (M. Réal Ménard)	Réduction des gaz à effet de serre (GES) - efforts de la Ville de Montréal pour atteindre les objectifs fixés d'ici 5 ans
Mme Magda Popeanu	M. Denis Coderre (M. Réal Ménard)	Engagement de la Ville à réduire de 8 % les émissions de GES – inscription de l'impact de cette mesure dans tous les sommaires décisionnels
Mme Justine McIntyre	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Étude conjointe par la commission sur l'administration et les finances et la commission de la sécurité publique du budget du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de Sécurité incendie

À 15 h,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. François Limoges

de prolonger la période de questions des membres du conseil afin de terminer la liste de membres inscrits, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Justine McIntyre	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Commission mixte pour l'étude du budget du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de Sécurité incendie
M. Craig Sauvé	M. Denis Coderre (M. Aref Salem)	Augmentation des tarifs de la STM et position de l'Administration face au nouvel organisme qui remplacera l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 15 h 06.

CM15 1387

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 9 décembre 2015 tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM15 1388

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 novembre 2015

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 novembre 2015, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 8 décembre 2015 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CM15 1389

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Le conseiller Alan DeSousa dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes comprenant le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

Le rapport de la Commission de la sécurité publique ayant trait à l'étude des prévisions budgétaires 2016 du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal a été remis aux membres du conseil pour information.

Un débat s'engage.

08.01

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1390

Adoption du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale), incluant le certificat du trésorier pour l'exercice financier 2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2095;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le budget 2016 de la Ville de Montréal (Volet ville centrale).

Un débat s'engage.

Le leader de la majorité invoque une question de règlement et demande à la conseillère Justine McIntyre de retirer le mot « caprice » prononcé lors de son intervention. La conseillère le retire.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Ferrandez

de procéder à un vote enregistré sur l'article 30.01.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Bergeron, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin Roy, Décarie, Lefebvre, Gadoury, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Deguire, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Lattanzio, Rotrand, Pagé, McIntyre, Marinacci, Dauphin, Deschamps, Barbe, Cloutier, Cinq-Mars, Duchesne et Shanahan.

Votent contre: Mesdames et messieurs Ferrandez, Limoges, Plante, Sauvé, Sigouin, Popeanu, Lavoie, Mainville, Ryan, McQueen, Norris, Lavigne Lalonde, Caldwell, Downey, Ouellet, Hénault, Miranda et Searle.

Résultat: En faveur : 42
Contre : 18

Le président du conseil déclare l'article 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1153843007

CM15 1391

Adoption du budget 2016 de la Ville de Montréal (Volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2016 de la Ville de Montréal (Volet agglomération).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Ferrandez

de procéder à un vote enregistré sur l'article 80.01 (30.01).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Bergeron, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin Roy, Décarie, Lefebvre, Gadoury, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Deguire, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Lattanzio, Dorais, Rotrand, Pagé, McIntyre, Marinacci, Dauphin, Deschamps, Barbe, Cloutier, Cinq-Mars, Duchesne et Shanahan.

Votent contre: Mesdames et messieurs Ferrandez, Limoges, Plante, Sauvé, Sigouin, Popeanu, Lavoie, Mainville, Ryan, McQueen, Norris, Lavigne Lalonde, Caldwell, Downey, Ouellet, Hénault, Miranda et Searle.

Résultat: En faveur : 42
Contre : 18

Le président du conseil déclare l'article 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1153843008
80.01 (30.01)

CM15 1392

Adoption du budget de 2016 de la Société de transport de Montréal y compris le dépôt de la grille tarifaire incluse dans ce budget

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le budget 2016 de la Société de transport de Montréal, y compris le dépôt de la grille tarifaire incluse dans ce budget

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Ferrandez

de procéder à un vote enregistré sur l'article 80.01 (30.02).

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Bergeron, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin Roy, Décarie, Lefebvre, Gadoury, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Deguire, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Lattanzio, Dorais, Rotrand, Pagé, McIntyre, Marinacci, Dauphin, Deschamps, Barbe, Cloutier, Cinq-Mars, Duchesne et Shanahan.

Votent contre: Mesdames et messieurs Ferrandez, Limoges, Plante, Sauvé, Sigouin, Popeanu, Lavoie, Mainville, Ryan, McQueen, Norris, Lavigne Lalonde, Caldwell, Downey, Ouellet, Hénault, Miranda et Searle.

Résultat: En faveur : 42
Contre : 18

Le président du conseil déclare l'article 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.02 à 30.06 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1393

Approbation du budget 2016 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2104;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1152904007

CM15 1394

Approbation du budget 2016 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2107;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.03 1152904009

CM15 1395

Approbation du budget 2016 de la Société de gestion Marie-Victorin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2109;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le bilan de la Société de gestion Marie-Victorin sur son budget 2015 et ses prévisions budgétaires 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1152904008

CM15 1396

Contributions financières et quote-part 2016 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes exerçant des activités relevant du conseil municipal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2101;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1- de verser, selon les modalités usuelles, les contributions financières et quote-part prévus au budget 2016 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal et aux organismes suivants :

Communauté métropolitaine de Montréal	26 457 200
Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal	14 010 800
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 890 600

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1154866002

CM15 1397

Résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2097;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à affecter une somme de 111,0 M\$ à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences locales.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1153843009

CM15 1398

Résolution décrétant la publication d'un document explicatif du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2112;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.07 1152904010

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1399

Adoption - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015, par sa résolution CE15 2114;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1156812003

Règlement 15-091

CM15 1400

Adoption - Règlement sur les taxes (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement sur les taxes (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015, par sa résolution CE15 2117;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2016) ».

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

42.02 1153843013

Règlement 15-092

À 17 h 04,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. François Limoges

de poursuivre les travaux jusqu'à épuisement des points inscrits à l'ordre du jour.

La proposition est agréée.

CM15 1401

Adoption - Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015, par sa résolution CE15 2118;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2016) ».

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

42.03 1153843014

Règlement 15-093

CM15 1402

Adoption - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015, par sa résolution CE15 2116;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2016) ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1153843012

Règlement 15-094

CM15 1403

Adoption - Règlement autorisant un financement interne au montant de 9 900 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un financement interne au montant de 9 900 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015, par sa résolution CE15 2121;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne au montant de 9 900 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ ».

Adopté à l'unanimité.

42.05 1153894005

Règlement 15-095

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.03) à 80.01 (30.07) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1404

Approbation du budget 2016 du Bureau du taxi de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2016 du Bureau du Taxi de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

1152904002
80.01 (30.03)

CM15 1405

Approbation du budget 2016 du Conseil des Arts de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2016 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1152904003
80.01 (30.04)

CM15 1406

Approbation du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1152904004
80.01 (30.05)

CM15 1407

Approbation du budget 2016 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2016 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

1152904005
80.01 (30.06)

CM15 1408

Approbation du budget 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'approuver le budget 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

1152904006
80.01 (30.07)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (30.08) à 80.01 (30.12) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1409**Contributions financières et quote-part 2016 à la Communauté métropolitaine de Montréal, aux organismes contrôlés, agences gouvernementales et autres organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de verser, selon les modalités usuelles, les contributions monétaires et quote-part prévus au budget 2016 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants:

Société de transport de Montréal	447 000 000
Agence métropolitaine de transport	64 000 000
Conseil des arts	13 950 000
Société du parc Jean-Drapeau	12 869 200
Bureau du taxi de Montréal	3 728 600
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 819 800

- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1154866001
80.01 (30.08)

CM15 1410**Résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le Service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au Service de l'eau (exercice financier 2016)**

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter une résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au service de l'eau (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

1153843011
80.01 (30.09)

CM15 1411

Résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter une résolution visant à affecter une somme de 76,7 M\$ à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

1153843010
80.01 (30.10)

CM15 1412

Résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2016)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter une résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

1153843016
80.01 (30.11)

CM15 1413

Résolution décrétant la publication d'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 septembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

1152904011
80.01 (30.12)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 80.01 (42.01) à 80.01 (42.04) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CM15 1414

Adoption - Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2016)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2016) » .

Adopté à l'unanimité.

1156812004
80.01 (42.01)

CM15 1415

Adoption - Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016) ».

Adopté à l'unanimité.

1153843015
80.01 (42.02)

CM15 1416

Adoption - Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016) ».

Adopté à l'unanimité.

1153843017
80.01 (42.03)

CM15 1417

Adoption - Règlement autorisant un financement interne au montant de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ ».

Adopté à l'unanimité.

1153894004
80.01 (42.04)

À 17 h 21, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

GREFFIER

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

MAIRE